



Organisation Élève de la continuité pédagogique

publié le 16/03/2020

Descriptif :

Dispositif de continuité pédagogique

La fermeture des écoles et établissements scolaires à compter du lundi 16 mars implique que la continuité pédagogique soit assurée pour tous les élèves.

Elle vise à **maintenir un lien pédagogique avec les professeurs, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs.**

Il s'agit de répondre à cet enjeu et d'assurer, avec des outils numériques, la mise en œuvre de nouvelles modalités d'apprentissage.

Le canal de communication privilégié entre les familles, les élèves, les professeurs et l'établissement sera l'application **Pronote** via l'**ENT I-cart** ainsi que **le site du collège.**

Sur le site du collège, des tutoriels "élèves" sont mis à votre disposition pour une meilleure prise en main du dispositif.

Le travail fourni et demandé aux élèves suivra au mieux l'emploi du temps sur la semaine.

De plus, pour les familles n'ayant aucune possibilité de connexion numérique, et à leur demande, sera donné la possibilité après une prise de rendez-vous par téléphone, d'obtenir les contenus pédagogiques sous format papier, au collège, dans le strict respect des gestes barrières.

Pour information, le dispositif de continuité pédagogique proposé par l'Etat :

L'académie dispose d'un accès à **une plateforme pédagogique gratuite d'enseignement à distance du CNED** qui met à la disposition des élèves et des enseignants des modules d'enseignement à distance « Ma classe à la maison ». Elle permet également aux enseignants de proposer des classes virtuelles. Ils peuvent ainsi faire un cours à distance par visioconférence. Ce dispositif permet aux élèves de maintenir un contact régulier avec leurs professeurs, leur classe et leur établissement, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'acquérir de nouveaux savoirs. La plateforme du CNED propose 4 semaines de ressources progressives dans les principales disciplines.

Pour accéder au service gratuit de l'Etat, « Ma classe à la maison », allez à l'adresse

<https://college.cned.fr/login/index.php> : sur cette page, vous êtes invités à créer un compte ; laissez-vous guider.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les Élèves.

Prenez soin de vos enfants et de vous-même.

Respectueusement,

Le Principal.